« DES PRESSIONS ET DES OPPORTUNITÉS IMPOSSIBLES À IGNORER » : STATISTIQUE CANADA, REGARD SUR L'AVENIR

CONVERSATION AVEC ANIL ARORA

Anil Arora est le statisticien en chef du Canada et premier dirigeant de Statistique Canada, organisme fédéral clé qui examine les caractéristiques sociales et économiques du pays et l'institution de premier plan pour contempler l'avenir du Canada. Au cours des dernières années, les deux statisticiens en chef de M. Arora, Munir Sheikh et Wayne Smith, ont démissionné en raison de la décision du gouvernement conservateur de supprimer le formulaire long du recensement et de la stratégie de centralisation des technologies de l'information de Services partagés Canada. M. Arora a assumé le leadership de Statistique Canada en septembre 2016 après avoir occupé des postes de haute direction à Ressources naturelles Canada et à Santé Canada entre 2010 et 2016. Entre 1988 et 2010, Arora a occupé divers postes au sein de Statistique Canada, notamment en tant directeur général responsable de tous les aspects du recensement de 2006 et statisticien en chef adjoint des statistiques sociales, de la santé et du travail de 2008 à 2010. En 2018, Statistique Canada célèbre le 100e anniversaire de sa naissance, c'est-à-dire la création en mai 1918 du Bureau fédéral de la statistique. M. Arora s'est entretenu à la mi-mai avec *Canadian Issues / Thèmes Canadiens*.

Q : Parlez-nous de ce qui est prévu pour souligner le 100e anniversaire de Statistique Canada cette année.

A : Nous avons lancé les célébrations il y a quelques semaines avec la gouverneure générale (Julie Payette), qui s'est adressée à toute l'institution… Nous soulignons l'importance de l'institution tant au niveau national qu'international en mettant en évidence ses réalisations, ses innovations, son histoire, et ses leaders. Chaque mois, nous essayons ainsi de faire en sorte que les gens soient fiers de Statistique Canada en tant qu'institution démocratique importante et leader mondial.

Nous nous modernisons, c'est pourquoi l'institution peut se targuer d'être leader mondial ; nous savons toujours d'où elle vient, où elle en est actuellement et, en comprenant les changements démographiques, technologiques et autres, où elle doit être. Cette année, nous ne célébrons pas seulement nos origines. C'est un tournant pour nous pour plusieurs

raisons. Nous avons une loi modifiée et renforcée (le projet de loi C-36) et nous lançons un programme de modernisation assez important.

Q : Pourriez-vous élaborer sur le changement de mandat et le plan de modernisation ?

A : Le projet de loi C-36 a reçu la sanction royale le 14 décembre 2017… Le premier grand changement est que selon la loi, il y a maintenant une différence entre le rôle du statisticien en chef et le rôle du gouvernement ou du ministre par l'intermédiaire duquel Statistique Canada rend compte au Parlement. Essentiellement, la loi sépare le quoi du comment. C'est une institution dont la survie dépend de sa pertinence face aux besoins changeants de cette nation — son économie, sa société, son environnement, peu importe. Il est donc tout à fait raisonnable que le gouvernement veille à ce que l'institution soit à la table, participe aux discussions sur les politiques, et participe même à la définition de la portée et du plan pour l'avenir. Et puis, il y a le comment. La façon dont nous fournissons des données de qualité, pertinentes et récentes, et la façon dont nous communiquons aux Canadiens les activités de cette institution selon les normes statistiques professionnelles, est maintenant — selon la loi — du ressort du statisticien en chef.

Q : Si la loi actuelle — la nouvelle loi — avait été en place lorsque la controverse a éclaté au sujet de l'élimination par le gouvernement conservateur du formulaire long du recensement de 2011, le tout se serait-il déroulé différemment ?

A : Oui, je crois qu'il aurait été très facile de savoir qui a pris la décision et pourquoi, et la reddition de comptes aurait essentiellement eu lieu là où elle le devait. Par convention, nous avons fonctionné comme une institution indépendante. Maintenant, même s'il existe des exceptions, ce sera beaucoup plus clair… Un conseil consultatif canadien en matière de statistiques a également été établit, assorti d'une obligation en termes des conseils qu'il prodigue au statisticien en chef ou au ministre, et il publie un rapport annuel. C'est un autre intervenant dans le processus de surveillance et de transparence. L'autre changement à noter est le mandat du statisticien en chef et ses conditions : la nomination n'est plus « à la discrétion » du gouvernement, mais pour une période renouvelable de cinq ans.

Q : Parlez-nous du programme de modernisation.

A : Nous sommes une institution qui à l'origine était chargée de mener des enquêtes. On peut remonter à 1666, lorsque Jean Talon, l'intendant de la justice, de la police et des finances de la Nouvelle-France, a fait le premier recensement ici au Canada, autour de Montréal. Nous avons entrepris des centaines de sondages. Nous avons ensuite commencé à utiliser des sources de données administratives pour compléter et, dans certains cas, remplacer les sondages lorsque c'était pertinent de le faire. (Note de l'éditeur : par exemple, les données sur le revenu ne sont pas collectées via une enquête de recensement mais via des dossiers fiscaux).

Aujourd'hui, vos sources de données se retrouvent dans votre Fitbit, votre réfrigérateur, votre thermostat et autres. Ajoutons à cela l'exploitation d'une grande masse de données réglementaires / administratives. Les gens fournissent tellement d'informations sur le Web. Cette explosion de données nous vient de toutes sortes de sources différentes. Et juxtaposé à tout cela est le besoin d'une meilleure compré-

hension des interactions complexes entre les phénomènes sociaux. Par exemple, quelles sont les implications du logement sur la santé ? Ou des conditions de surpeuplement dans un ménage sur les résultats scolaires d'un enfant et même son espérance de vie ? Du jour au lendemain, les types de questions qui nous sont posées deviennent de plus en plus sophistiqués et précis. Et si nous disposons de ressources limitées, nous devons déterminer où les allouer afin d'obtenir les meilleurs résultats. Je ne sais pas si vous avez des enfants, mais les miens ne vont pas s'asseoir et répondre aux questions de votre sondage pendant 30 minutes. Aucune chance. Si ça ne convient pas à l'écran de votre iPhone et n'est pas encadré dans quelque chose d'amusant, ils ne le feront tout simplement pas. Ainsi, un certain nombre de changements se produisent actuellement.

Et cela ne diminue en rien les grandes préoccupations des gens en matière de protection de la vie privée et de la confidentialité. Ils veulent tout. On veut seulement être dérangé (pour donner des informations) que lorsque c'est absolument nécessaire et avec le moins d'implication possible. On nous demande de récolter l'information que nous avons déjà, tout en protégeant la vie privée et la confidentialité. Il y a une véritable explosion de données et un besoin sophistiqué pour des informations récentes, presque en temps réel. Les gens nous demandent : « Pourquoi me donnez-vous des statistiques d'il y a un mois, ou d'il y a un an ou même, Dieu du ciel, d'il y a trois ans ? Je veux savoir ce qui se passe aujourd'hui. » Dans la même veine, si un gouvernement met en place une politique, il veut connaitre les implications de cette politique dès le lendemain de sa mise en œuvre, afin de pouvoir l'adapter et la modifier.

Pour une institution statistique, ce sont des pressions et des opportunités qu'il est impossible d'ignorer. Nos efforts de modernisation visent à réagir à ces pressions, qui sont très réelles quoique certainement pas uniques au Canada. (Note de l'éditeur : Arora dirige un groupe de travail sur la modernisation des statistiques officielles pour la Conférence des statisticiens européens de 60 pays sous les auspices des Nations Unies)

Au Canada, j'ai lancé une approche de modernisation à cinq piliers. Nous devons être beaucoup plus centrés sur l'utilisateur. En tant qu'organisme national de statistique, nous avons le mandat de coordonner, d'intégrer, de dédoublonner et d'examiner les données existantes dans le système. Nous avons l'obligation légale de protéger la vie privée et la confidentialité des Canadiens. Nous devons utiliser les nouvelles méthodes et technologies qui existent aujourd'hui. L'externalisation est un moyen tout à fait acceptable et raisonnable d'obtenir des informations en temps réel. Il est tout à fait raisonnable d'analyser le Web pour mieux comprendre les prix et leur évolution au fil du temps, en utilisant des données scannées plutôt que d'envoyer des gens dans des points de vente pour tenter de déterminer l'indice des prix à la consommation. Je pourrais continuer encore et encore… voici un autre exemple : la récolte des montagnes et des montagnes de données réglementaires et administratives qui ont été produites.

Nous ne sommes pas les seuls dans notre carré de sable, nous le savons. Nous allons devoir partager et collaborer avec ceux qui produisent et diffusent des données et des informations. Nous devrons renforcer les compétences en numératie et en littératie qui seront nécessaires dans le contexte actuel d'une société et d'une économie axées sur les données.

Nous devrons nous assurer de la production et de l'utilisation responsables et informées de données de qualité, et savoir où se situent les limites et les biais des diverses sources de données ainsi que les écarts de qualité... C'est très important lorsque nous abordons l'intelligence artificielle, les algorithmes d'apprentissage automatique, et autres.

Le dernier pilier, et sans doute le plus important pour nous, est celui d'une main-d'œuvre moderne dans un milieu de travail moderne. Nous ne pouvons pas avoir le type de technologie et de flexibilité dont nous avons besoin si nous ne sommes pas en mesure de faire sortir les gens de leurs bureaux et de les encourager à parler à leurs collègues. Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, le logement est lié à la santé, qui est liée au revenu, qui est lié à tant d'autres facteurs. Si nos gens ne peuvent pas interagir avec d'autres, se déplacer et avoir accès aux données tout en assurant leur confidentialité, alors nous ne pourrons pas attirer l'expertise et le talent ici. Nous allons même plus loin. Nous travaillons avec les institutions d'enseignement collégial et universitaire, afin de nous assurer que la maîtrise des données, les compétences en numératie et la bonne gestion des données font partie des programmes d'études. Et nous croyons qu'il faudra même se rendre aux niveaux élémentaires, afin que les diplômés de l'école secondaire disposent de ces compétences de base qui seront essentielles à l'avenir.

Q: Comment Statistique Canada peut-elle devenir une organisation encore plus axée sur les données tout en s'assurant de ne pas détenir trop de données sur chacun d'entre nous ?

A: C'est ce que nous faisons depuis 100 ans. Lorsqu'il s'agit de prendre deux éléments de données collectés à travers différentes sources, déterminer comment les rassembler, les anonymiser, les relier et ensuite les communiquer, nous sommes les meilleurs au monde. C'est ce que nous faisons jour après jour. Nous sommes les meilleurs au monde avec ce genre de méthodes. Le commissaire à la protection de la vie privée a d'ailleurs affirmé que nos méthodes représentaient la norme d'excellence.

Q:Si des renseignements sur les Canadiens peuvent être recueillis auprès de sources administratives et autres, qu'arrivera-t-il au recensement à tous les cinq ans ?

A: Une question très intéressante, évidemment... Pourrons-nous un jour passer à un registre synthétique ou réel ? C'est ce qui se passe dans les pays scandinaves et dans de nombreux pays européens, où chaque individu reçoit un identifiant unique et c'est ainsi que le suivi est effectué dans le système. Mais un organisme statistique ne pourrait imposer une telle chose aux Canadiens. Mais si un système comme celui-là était en place, et que nous avions alors le pouvoir de le tenir à jour et de le nourrir avec d'autres informations, il est très possible qu'un jour nous n'ayons plus à demander aux Canadiens de nous fournir ces informations. Mais ce n'est pas une décision que l'institution doit prendre seule.

Le deuxième point est que même dans le formulaire écourté, nous posons un certain nombre de questions autres que le nom, la date de naissance et le sexe. Nous posons également des questions sur la langue, etc. Pour certaines de ces questions, nous ne savons pas encore exactement où nous pourrions obtenir une quantité similaire d'information. Je crois qu'une certaine forme de communication avec les Canadiens et l'obtention, de la façon la plus rentable

possible, de certaines de leurs informations, sera encore nécessaire pendant un bon moment.

J'étais essentiellement à la tête du recensement de 2006, au moment où nous avons remanié tout le mécanisme derrière cette enquête. Depuis, beaucoup d'autres pays ont utilisé cette méthodologie… Maintenant, nous envoyons à une majorité de Canadiens une lettre avec un code d'accès pour remplir le questionnaire en ligne. Et dans le dernier recensement (2016), c'est un peu moins de 70 % des ménages canadiens qui ont rempli le questionnaire ainsi. De plus, nous avons toujours cherché à trouver le moyen le plus rentable d'obtenir ce genre d'information. Ainsi, dans cette équation, nous devons également examiner la rentabilité globale de l'obtention de l'information. Les besoins d'information continuent de croître. Lors de la préparation du recensement, nous recevons, dans le cadre de nos consultations, au moins un millier de nouveaux sujets sur lesquels on souhaite sonder les Canadiens. Si l'appétit pour des informations sur les Canadiens est insatiable, nous devons déterminer quel est le meilleur mécanisme pour les obtenir. Le recensement est un tel mécanisme qui répond à un besoin.

Q : À votre avis, quelle sera la plus grande différence entre la façon dont l'information est recueillie et utilisée maintenant et comment on s'y prendra en 2067?

A : Nous parlons vraiment de la lecture d'une boule de cristal. Mais examinons ces signaux faibles qui pourraient s'avérer être des forces prédominantes. On peut déjà constater que la prochaine génération assignera beaucoup plus de valeur à l'atteinte de l'équilibre entre l'acquisition d'idées à partir des données et la protection de la vie privée. Ils sont prêts à donner un peu pour recevoir un peu. Nous le faisons tous aussi, par exemple, à travers les services bancaires en ligne.

Je crois qu'un jour, une analyse nous permettant d'établir la corrélation entre une maison surpeuplée, le revenu de la famille et les résultats en matière d'éducation, de santé et de revenu sera la norme, et non pas un souhait.

Tout comme la technologie du covoiturage (par exemple, Uber) ou des services d'hébergement (par exemple, Airbnb), les modèles d'affaires ont évolué de sorte que les données représentent essentiellement la devise et, par le fait même, ils secouent les institutions et les entreprises traditionnelles. Je crois que cela s'accélérera avec le temps. Je crois que les rôles traditionnels des gouvernements seront contestés. (Note de l'éditeur: Arora mentionne ici le réaménagement par Sidewalk Labs d'une partie du secteur riverain de Toronto, dans un nouveau modèle privé-public de conception de quartiers urbains).

Cela soulève des questions sur le rôle du gouvernement. Ces modèles représenteront des défis importants pour les institutions, qu'elles soient universitaires ou gouvernementales… C'est pourquoi je pense que notre plan de modernisation sera si important pour nous, afin de nous permettre de faire face à ces défis et de nous assurer de continuer à ajouter de la valeur. Ce plan oriente nos activités moins vers la production de données brutes et plus vers l'expertise et à l'analytique, la capacité de communiquer et d'expliquer.